



Commune d'Evolène

# MASTER PLAN TOURISME

# Table des Matières

|                                                                                                               |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LE MASTER PLAN DU TOURISME .....</b>                                                                       | <b>4</b>  |
| PLANIFIER, DÉCIDER, RÉALISER .....                                                                            | 4         |
| <b>IDENTITE DE LA DESTINATION .....</b>                                                                       | <b>5</b>  |
| EVOLÈNE, LIEU DE VIE.....                                                                                     | 5         |
| EVOLÈNE, DESTINATION TOURISTIQUE .....                                                                        | 6         |
| 3 SECTEURS.....                                                                                               | 7         |
| EVOLÈNE RÉGION EN BREF .....                                                                                  | 8         |
| LES CHIFFRES CLÉS D’EVOLÈNE-RÉGION.....                                                                       | 9         |
| EVOLÈNE RÉGION, LE COEUR DU VAL D’HÉRENS .....                                                                | 10        |
| <b>ORIENTATION GÉNÉRALE .....</b>                                                                             | <b>12</b> |
| <b>VISION.....</b>                                                                                            | <b>12</b> |
| <b>AXES DE DÉVELOPPEMENT .....</b>                                                                            | <b>13</b> |
| <b>IMPLICATIONS .....</b>                                                                                     | <b>13</b> |
| MAINTIEN ET OPTIMISATION DE L’EXISTANT .....                                                                  | 13        |
| <b>POSITIONNEMENT ET PUBLICS CIBLES.....</b>                                                                  | <b>14</b> |
| POSITIONNEMENT DE LA DESTINATION .....                                                                        | 14        |
| USP (UNIQUE SELLING PRODUCTS) D’EVOLÈNE RÉGION .....                                                          | 14        |
| PUBLICS CIBLES D’EVOLÈNE REGION .....                                                                         | 14        |
| NATURE LOVER .....                                                                                            | 14        |
| OUDTOOR ENTHUSIAST INDIVIDUEL.....                                                                            | 14        |
| OUTDOOR ENTHUSIAST EN GROUPE .....                                                                            | 14        |
| <b>ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES D’EVOLÈNE .....</b>                                                       | <b>15</b> |
| SWOT (FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITÉS MENACES) .....                                                           | 15        |
| <b>SECTEUR EVOLÈNE-LES HAUDÈRES .....</b>                                                                     | <b>16</b> |
| <b>SECTEUR VAL D’AROLLA.....</b>                                                                              | <b>19</b> |
| <b>SECTEUR SUR LES ROCS - FERPÈCLE.....</b>                                                                   | <b>22</b> |
| <b>PLAN D’ACTION.....</b>                                                                                     | <b>24</b> |
| 1. AMÉLIORER ET RENFORCER LES INFRASTRUCTURES D’ACCUEIL.....                                                  | 24        |
| 2. ASSURER LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DE L’OFFRE DE LOISIRS .....                                    | 27        |
| 3. FAVORISER LES CONDITIONS CADRE POUR RENFORCER L’ÉCHANGE ENTRE AGRICULTURE ET TOURISME .....                | 34        |
| 4. ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES HÉBERGEMENTS, COMMERCE ET SERVICES .....                      | 35        |
| 5. ASSURER LE MAINTIEN ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, CULTUREL, HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL ..... | 37        |
| 6. AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE LA DESTINATION.....                                                            | 39        |
| <b>IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE D’EVOLÈNE.....</b>                                                            | <b>41</b> |
| FINANCES.....                                                                                                 | 41        |
| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....                                                                                | 42        |

|                                                                                |           |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>RECOMMANDATIONS .....</b>                                                   | <b>45</b> |
| 1    METTRE À JOUR LE PLAN DE ZONES COMMUNAL.....                              | 45        |
| 2    UNIFIER ET AUGMENTER LE MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR.....                 | 45        |
| MODELE ORSIERES .....                                                          | 46        |
| MODELE ANNIVIERS.....                                                          | 46        |
| 3    RENFORCER LA STRATÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE ..... | 47        |
| 4    AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ET PROFESSIONNALISER LES SERVICES.....           | 48        |
| 5    VALORISER LE CENTRE DU VILLAGE D'EVOLÈNE.....                             | 48        |
| <b>HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIE.....</b>                                        | <b>49</b> |

# LE MASTER PLAN DU TOURISME

## Définir et gérer notre destination comme une seule entité

### PLANIFIER, DÉCIDER, RÉALISER

#### Un outil utile et nécessaire pour structurer le développement touristique

Des remontées mécaniques aux hébergements, en passant par les événements, les infrastructures ou les services, de nombreux projets sont en développement ou à l'étude sur le territoire de la commune d'Evolène. Ils amènent de nouvelles perspectives et permettent d'envisager un futur touristique attractif, grâce à l'implication et au dynamisme de nombreux acteurs locaux et externes.

Afin d'optimiser les chances de réussite de ces différents projets, il est nécessaire de pouvoir les intégrer de manière cohérente au développement touristique de la destination. C'est dans ce cadre qu'intervient la création d'un masterplan, lequel constitue un outil nécessaire pour avoir une vue d'ensemble, apporter une vision globale, coordonner les projets et apporter des soutiens adaptés.

#### Une ressource indispensable pour la planification communale et la communication aux partenaires hors commune

L'état des lieux réalisé et la définition d'un plan d'action permettent de positionner les projets touristiques vis-à-vis de l'ensemble des projets existants au niveau communal, notamment en lien avec la planification territoriale. Le plan d'affectation des zones (PAZ) est actuellement en cours de révision et la vision touristique permet de mieux cerner les enjeux et besoins en termes d'aménagement du territoire et de mobilité, notamment les zones touristiques, places de stationnement et activités de loisirs.

Dans ce cadre, le Masterplan devient un outil de communication synthétique et efficace afin que le canton et les autres groupes d'intérêt tels que les organisations environnementales comprennent comment Evolène souhaite se développer ces prochaines années.

#### Un document à vocation dynamique

Au fur et à mesure de la réalisation ou de l'arrivée de nouveaux projets, il sera nécessaire d'adapter la stratégie de développement en fonction de l'impact sur le positionnement touristique et les publics cibles, tout en gardant le cap reposant sur les forces du tourisme évolénard actuel.

- Evolène, mai 2024

# IDENTITE DE LA DESTINATION

## EVOLÈNE, LIEU DE VIE

---

Evolène est une DESTINATION touristique. Mais c'est également une commune qui offre un cadre de vie exceptionnel, tant par son environnement que par sa vie locale. Cette dernière est rythmée grâce aux nombreuses sociétés locales et à leurs manifestations. On trouve de plus tous les services utiles à la population directement sur place, ce qui profite également aux résidents secondaires et autres hôtes de passage.

Les pages suivantes permettent de visualiser rapidement grâce à quelques chiffres et mots-clés ce que représente la commune d'Evolène, d'abord d'un point de vue plutôt citoyen, puis d'un point de vue touristique, avec également une extension sur l'identité du Val d'Hérens.

### Env. 1'650 habitants

### 20'983 hectares

Une des plus grandes communes de Suisse

### A 25 minutes de Sion

Par une excellente route de montagne

### 3 labels communaux

- Commune "Cité de l'énergie"
- "Commune en santé" (Promotion Santé Valais)
- "Commune de montagne de la Jeunesse notre avenir" (SAB)

Qui montrent notre souci pour la durabilité

### Services publics sur place

- Administration communale
- Ecole primaire (secondaire à 10min)
- Accueil de la petite enfance
- Travaux publics
- Triage forestier

### Commerces et prestataires

- Alimentation
- Bien-être
- Santé (médecins, pharmacie)
- Loisirs

### Plus de 20 sociétés locales sportives ou culturelles

Et leurs nombreuses manifestations

### 3 secteurs économiques

- Tourisme
- Agriculture
- Hydroélectricité

De nombreux habitants travaillant en plaine

### 8 villages

- Evolène
- Lannaz
- La Tour
- Les Haudères
- La Sage
- Villaz
- La Forclaz
- Arolla

De nombreux hameaux, mayens et alpages

### Traditions et Patrimoine vivant

- Architecture
- Patois
- Costume
- Carnaval
- Tissage
- Produits du terroir

Le tout dans un environnement préservé

## EVOLÈNE, DESTINATION TOURISTIQUE

---

Forte d'un territoire très étendu et varié en altitude (de 1'100 à 4'357 m.), la commune d'Evolène offre un panel de prestations attractives réparties sur 3 pôles possédant chacun ses particularités.

Le tourisme de la commune d'Evolène s'est construit dans un environnement de montagne aux traditions fortement ancrées et au riche patrimoine. Le développement modéré de la région a permis d'éviter les écueils du tourisme de masse et de maintenir un paysage rural peu impacté par les infrastructures, ainsi que des traditions vivantes et une population impliquée dans la vie touristique.

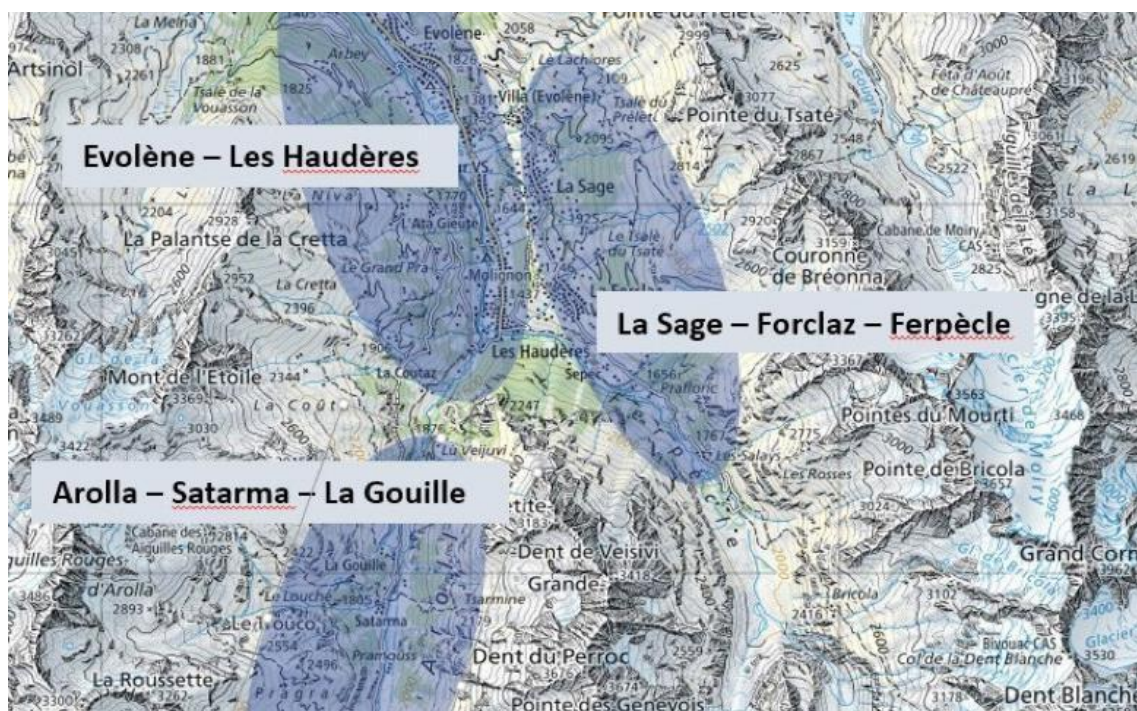


Ces aspects ont permis de définir des positionnements cohérents et adaptés aux typologies de chaque pôle. La région se distingue notamment par son environnement préservé, tout en offrant des services et infrastructures permettant aux hôtes et visiteurs de passer des séjours diversifiés.

Avec l'évolution des tendances touristiques et un certain retour à l'authenticité et à la nature, ce développement limité se révèle être une opportunité qu'il convient d'exploiter de manière avisée, planifiée et coordonnée.



## 1 Destination... avec 3 secteurs touristiques complémentaires



### 3 SECTEURS

#### Secteur Evolène - Les Haudères

Le pôle touristique Evolène - Les Haudères est le plus important en terme d'offres et d'activités économiques, notamment en raison de la présence des deux villages les plus peuplés, d'un accès facilité, d'une topographie privilégiée et d'un panel de prestations et de services plus développés. Ce pôle comprend également le secteur Lannaz-Chemeuille qui accueille les installations de Télé-Evolène, ouvertes pour le ski en hiver et offrant de beaux itinéraires de randonnée en été.

#### Secteur Sur les Rocs - Ferpècle

Etroitement lié au secteur précédent tout en étant plus à l'écart des zones fréquentées, ce pôle, qualifié comme étant le « Balcon ensoleillé » de la destination, incarne la pureté de la nature, le ressourcement et un style de vie de plus en plus recherché pour les jours de repos... mais également de plus en plus difficile à envisager actuellement au jour le jour comme lieu de vie en période d'activité professionnelle. Ce positionnement très spécifique dont le dénuement constitue un des atouts, permet le développement d'un tourisme doux et durable qui est de plus en plus tendance.

#### Secteur Val d'Arolla

Le pôle touristique Arolla - Satarma - La Gouille est résolument orienté vers la haute montagne et les activités sportives que cette région particulière, au cœur des sommets, permet de réaliser. Corollaire de cet emplacement spécifique en fond de vallée et en altitude, l'accès à la zone d'Arolla se mérite. Du fait de cet éloignement, les offres proposées sur Arolla doivent garder et développer leur côté spécifique, permettant de travailler sur les avantages concurrentiels que la situation géographique et climatique leur procure, tant en hiver qu'en été.

## EVOLÈNE RÉGION EN BREF

- 21 restaurants
- 4 magasins
- 3 kiosks
- 3 écoles de ski
- 14 commerces d'alimentation
- 1 fleuriste

### Services



- CIME - Fête de la mi-été
- Carnaval
- Patrouille des Aiguilles Rouges
- Raid Evolénard
- Et bien d'autres

### Manifestations



- Patrimoine et musées
- 1 patinoire
- 250km de sentiers pédestres homologués
- Haute montagne
- 3 domaines skiables
- 104 km de pistes de ski alpin
- 62 km de pistes de ski de fond
- 2 courts de tennis

### Offre de loisirs



- 9 hôtels
- 2 pensions / gîtes
- 5 B&B / chambres d'hôte
- 3 campings
- 5 chalets de groupe
- 6 cabanes

### Hébergement



- Patrouille des Glaciers
- Grand Raid
- Collontrek

### Événements intercommunaux



## ORGANISATION DE L'OFFICE DU TOURISME « EVOLÈNE REGION TOURISME »

### Structure

Association à but non lucratif (SD) avec un comité et une assemblée générale  
1 direction et 13 collaborateurs (7 équivalents plein temps)

### Tâches principales

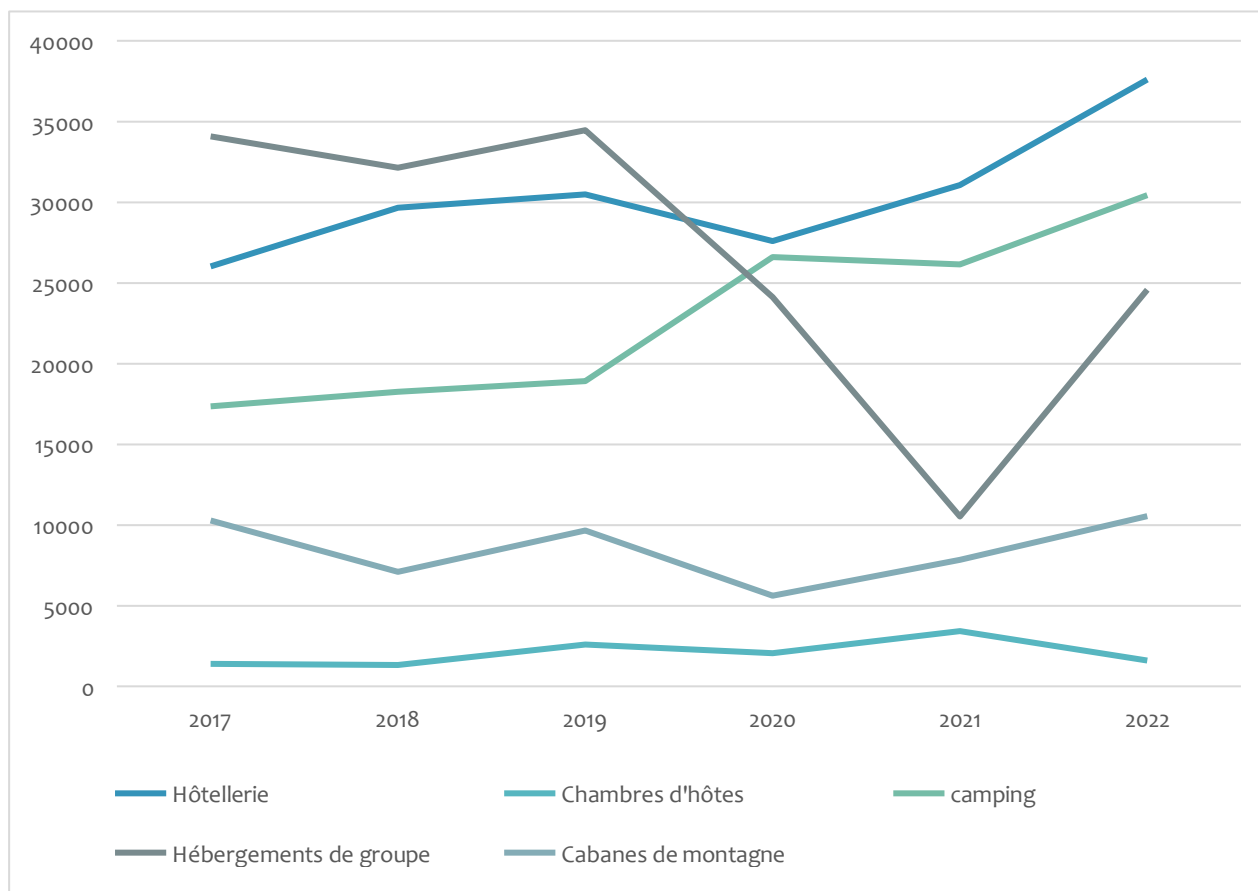
- Accueil à Evolène et Arolla et gestion de la poste d'Arolla
- Marketing et promotion en collaboration étroite avec Val d'Hérens Tourisme
- Animation et soutien aux événements et aux associations
- Gestion du centre nordique, des chemins hivernaux, de la patinoire, des sentiers didactiques et de l'espace trail.
- Coordination entre les acteurs touristiques et associatifs

### Financement de la structure

|                                                      |             |
|------------------------------------------------------|-------------|
| Taxes de séjour en hébergement professionnel :       | CHF 85'000  |
| Taxes de séjour forfaitaire résidences secondaires : | CHF 480'000 |
| Taxe de promotion touristique :                      | CHF 240'000 |
| Contribution communale à la structure Val d'Hérens : | CHF 100'000 |

## LES CHIFFRES CLÉS D'EVOLÈNE-RÉGION

### Évolution des nuitées en hébergement structuré



### Total nuitées

| 2017   | 2018   | 2019   | 2020   | 2021   | 2022    |
|--------|--------|--------|--------|--------|---------|
| 89'111 | 88'420 | 96'098 | 86'000 | 79'000 | 104'760 |

### Proportion des nuitées : 65 % l'été et 35 % l'hiver (stable)

#### Résidences secondaires : Un peu moins de 2000 résidences secondaires

- 6800 lits occupés en moyenne 60 nuits par les propriétaires - Estimation de 400'000 nuitées par an

#### Parahôtellerie :

- Moyenne de 60 nuits louées par logement en location - Estimation de 150'000 nuitées par an

## EVOLÈNE RÉGION, LE COEUR DU VAL D'HÉRENS

---

La commune d'Evolène est située au cœur du Val d'Hérens, vallée à l'identité forte et aux valeurs marquées. Depuis 2018 et l'abandon de la structure de marketing touristique réunissant les 5 communes de la vallée, Evolène collabore étroitement avec les deux communes voisines que sont Hérémece et Saint-Martin pour valoriser et faire connaître la marque « Val d'Hérens ». Les différents pôles touristiques de la vallée sont complémentaires et permettent de proposer une offre touristique complète et qualitative.



Actuellement, la collaboration intercommunale se focalise principalement sur la mise en place d'un budget commun pour la communication de la marque Val d'Hérens et la mise en place de produits touristiques communs au sein de la structure « Val d'Hérens Tourisme VDH3 »

### EN RESUME, « VAL D'HERENS TOURISME » C'EST :

#### Des sites exceptionnels à la renommée importante

- Barrage de la Grande-Dixence
- Pyramides d'Euseigne
- Lac Bleu d'Arolla
- Cirque glaciaire de Ferpècle
- Plateau d'Ossona
- Sources chaudes de Combioula

#### Des valeurs et des axes de communication communs

- Nature préservée
- Aventure outdoor
- Agritourisme & Produits du terroir
- Patrimoine & traditions
- Charme & Détente



## Des activités de promotion et de développement de projets en commun

- Développement de la marque Val d'Hérens
- Supports d'information (brochures, plans, site web et applications mobiles)
- Animation de la communauté sur les réseaux sociaux
- Carte d'hôte en commun
- Projets communs (PDR, mobilité, SlowFood Travel)
- Création d'offres et d'activités intercommunales (Trail, VTT, navette des alpages, offres autour des produits du terroir, etc.)

## Des partenariats marketing

- Avec les communes voisines d'Hérémente et de Saint-Martin
- Avec Valais Wallis Promotion
- Avec Suisse Tourisme
- Avec des médias locaux et des entreprises de publicité en Suisse et à l'étranger
- Avec la Patrouille des Glaciers



# ORIENTATION GÉNÉRALE

L'orientation générale et la vision touristique, couplés au positionnement, aux forces de la destination et aux publics cibles, constituent les bases sur lesquelles le développement touristique se construit, tant pour les acteurs institutionnels que commerciaux et associatifs.

De plus, la commune d'Evolène avait défini ses objectifs généraux de développement touristique dans la politique touristique finalisée en 2013, EVO 2025, laquelle s'articule autour de 6 thèmes principaux :

- |                                      |                                                   |                                                     |
|--------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 1 Organiser le pilotage de la région | 3 Promouvoir et valoriser l'identité de la région | 5 Professionnaliser l'activité touristique          |
| 2 Développer un tourisme 4 saisons   | 4 Organiser l'émergence de projets de territoire  | 6 Garantir la qualité de l'attractivité touristique |

Ces éléments restent d'actualité et continuent à guider l'action locale. Toutefois, dans le cadre de ce masterplan, il est important de définir plus précisément ce qu'est la vision souhaitée pour le développement touristique et pas seulement en termes d'objectifs à atteindre.

## VISION

Afin d'orienter les développements, la Commune d'Evolène a arrêté les éléments ci-dessous afin de définir sa vision à moyen et long terme.

- Evolène ne veut pas devenir une destination de tourisme de masse.
- La branche touristique doit être développée de manière à accroître l'attractivité de la région et de permettre des apports économiques plus importants pour les prestataires. Il s'agit donc de promouvoir le développement d'un tourisme orienté vers la qualité plutôt que la quantité tout en étant viable économiquement.
- Ce développement doit se faire en valorisant sur les 4 saisons les atouts principaux de la région que sont l'authenticité, les traditions et la nature, et non en les péjorant.
- Les différents pôles de la destination sont complémentaires et l'amélioration de la mobilité doit permettre de les renforcer mutuellement.
- La promotion de la région doit ainsi se focaliser sur les personnes recherchant des activités sportives et du ressourcement dans un environnement préservé, caractérisé par un patrimoine exceptionnel et jouissant d'une gastronomie attractive.
- Une cohabitation harmonieuse entre locaux et touristes ainsi qu'un respect mutuel entre les différents secteurs d'activités sont essentiels pour permettre l'épanouissement et le maintien de tous les publics vivants et venant dans la région.

## AXES DE DÉVELOPPEMENT

La vision déclinée à la page précédente permet de sentir le pouls de la destination et son envie de développement. Toutefois, il est nécessaire de disposer de critères plus précis afin d'évaluer toute nouvelle offre ou demande de soutien se rapportant au développement touristique local.

Aussi, afin d'être en cohérence avec la vision locale, tout développement touristique doit respecter les axes suivants :

- Maintenir et améliorer l'existant
- Être aussi au bénéfice de la population locale
- Permettre un développement socio-économique réaliste
- Favoriser le développement de nouveaux projets en respectant les aspects suivants :
  - Apporter une valeur ajoutée pour la destination
  - Être en adéquation avec les positionnements et les publics-cibles définis
  - Respecter les 3 piliers du développement durable :

### SOCIAL

Au bénéfice des habitants

### ECONOMIQUE

Pérennité de l'activité touristique

### ENVIRONNEMENT

Respect de l'environnement

## IMPLICATIONS

De manière générale, la vision et ses axes débouchent sur les priorités suivantes en matière de développement touristique.

### MAINTIEN ET OPTIMISATION DE L'EXISTANT

- Rénovation des infrastructures existantes
- Rénovation des hébergements
- Amélioration de l'exploitation

### Intégration de la réalité économique

La nature et le patrimoine constituent les atouts principaux de la destination, mais ils ont besoin d'être complétés par des infrastructures, des projets et des services connexes pour atteindre une viabilité économique à moyen et long terme.

### Modification du plan d'affectation des zones

Adapter et mettre en conformité les secteurs dévolus à l'exploitation touristique et au développement des différents projets (zones touristiques). Faire en sorte que les activités soient en adéquation avec l'affectation des zones et des parcelles.

# POSITIONNEMENT ET PUBLICS CIBLES

## POSITIONNEMENT DE LA DESTINATION

---

- |                                           |                         |
|-------------------------------------------|-------------------------|
| 1. Nature                                 | 3. Sport et montagne    |
| 2. Authenticité, traditions et patrimoine | 4. Hédonisme et détente |

## USP (UNIQUE SELLING PRODUCTS) D'EVOLÈNE RÉGION

---

1. Patrimoine vivant (patois, costume, carnaval, race d'Hérens, etc.)
2. Prestations réalisées par des locaux
3. Villages authentiques à l'architecture préservée

## PUBLICS CIBLES D'EVOLÈNE REGION

---

Les publics-cibles ont été déterminés sur la base de la clientèle existante et de l'offre existante. Ils ne sont pas exhaustifs et les autres types de clientèle sont évidemment les bienvenus, mais les actions marketing et les projets réalisés par les collectivités s'adressent en priorité à la clientèle issue de cette sélection.

### NATURE LOVER

**Type :** Couples, petites familles ou petits groupes d'amis. Age : jeunes familles ou couples 50 à 70 ans  
**Centres d'intérêt :** Nature lover : nature, patrimoine, authenticité Origine : Suisse romande, Suisse allemande, France, Benelux  
**Besoins :** Hôtels, chalets ou appartement de charme, bons restaurants avec produits du terroir, moments de convivialités, fêtes, activités de rencontre et de découverte nature et terroir, activités en nature préservée.

### OUTDOOR ENTHUSIAST INDIVIDUEL

**Type :** Individuels, petits groupes d'amis. Age : de 30 à 50 ans  
**Centres d'intérêt :** Nature, sport (marche, alpinisme, VTT, Trail, ski de randonnée, ski nordique)  
**Origine :** Suisse romande, Suisse allemande, France, Benelux  
**Besoins :** Hôtels, chalets, appartements simples, cuisine saine, événements sportifs, activités sport, fun, adrénaline.

### OUTDOOR ENTHUSIAST EN GROUPE

**Type :** Groupes, clubs, Age : tous  
**Centre d'intérêt :** Sport  
**Origine :** Suisse romande, Suisse allemande, France, Benelux  
**Besoins :** Colonies rénovées, cuisine saine, événements sportifs, activités sport, fun, adrénaline, lieux de sortie en soirée. Infrastructures sportives rénovées (tennis, foot, centre nordique, ski alpin).

# ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES D'EVOLÈNE

Les forces de la destination constituent les éléments sur lesquels Evolène peut se reposer et capitaliser. Le positionnement stratégique est donc en partie basé sur les forces identifiées et leur maintien est une priorité, avec un renforcement souhaité. Les prochaines pages décrivent les forces identifiées comme autant d'arguments de venir et d'investir à Evolène.

## SWOT (FORCES FAIBLESSES OPPORTUNITÉS MENACES)

---

### Forces

- Nature et paysages
- Environnement et villages préservés
- Traditions vivantes
- Nombre de commerces
- Qualité de la gastronomie
- Vie associative
- Tourisme 4 saisons
- Secteurs touristiques complémentaires

### Faiblesses

- Infrastructures vieillissantes
- Inertie des projets
- Capacité financière limitée
- Éloignement d'Arolla
- Itinéraires hivernaux non-homologués
- Challenge démographique / exode rural

### Opportunités

- Tendance au retour à la nature et l'authenticité (post-covid).
- Succès grandissant du tourisme en montagne (réchauffement).
- Recherche d'authenticité
- Intérêt grandissant de la part d'investisseurs pour la région

### Menaces

- Intensité concurrentielle dans le tourisme
- Evolution rapide de la branche touristique
- Relève pour les commerces locaux
- Réchauffement climatique
- Procédures et normes
- Intérêt grandissant de la part d'investisseurs pour la région

### Analyse réalisée par la commission touristique communale

Les éléments sélectionnés pour intégrer le SWOT ont été jugés les plus importants et les plus en adéquation avec la situation du moment. Ces listes ne sont pas exhaustives, ni limitatives, tant de multiples facteurs internes et externes exercent une influence sur le développement et la bonne marche du tourisme de la destination. Les points listés dans ce SWOT sont donc évolutifs et il convient de les redéfinir régulièrement.

## SECTEUR EVOLÈNE-LES HAUDÈRES

Le pôle touristique Evolène - Les Haudères est le plus important en termes d'offres et d'activités économiques, notamment en raison de la présence des deux villages principaux, d'un accès facilité, d'une topographie privilégiée et d'un panel de prestations et de services plus développé. Ce pôle comprend également la zone sise entre Lannaz et Chemeuille, avec le domaine exploité par la société de remontées mécaniques Télé-Evolène. Ce pôle est également celui qui comprend le plus de projets et les investissements à venir les plus importants, laissant présager un développement économique plus marqué que dans le reste de la commune, en concordance avec l'historique du lieu.



### Traditions

La Commune d'Evolène a réussi à intégrer une vision touristique à ses traditions vivantes sans leur faire perdre leur authenticité et leurs raisons d'être, ce qui lui confère un avantage concurrentiel important dans ce segment. Le regain d'intérêt pour les traditions et le côté spectaculaire de nombre d'entre-elles permettent au tourisme d'exploiter ce segment de manière efficace.

Si le fort ancrage aux traditions ne laisse pas présager de relâchement quant à leur perpétuation, le développement de l'affluence touristique peut amener des problématiques qu'il convient de surveiller, afin de maintenir l'aspect qualitatif voulu par la stratégie de base.

### Patrimoine

Au même titre que les rites et traditions, Evolène et Les Haudères peuvent se targuer d'un patrimoine bâti, culturel et naturel extraordinaire, ce qui en fait une destination reconnue en la matière. La valorisation du patrimoine est un aspect qui possède un potentiel de développement important à réaliser dans la continuité des précédentes initiatives, notamment pour la Rue centrale d'Evolène avec des réflexions quant à la circulation routière et piétonne ainsi que l'aménagement du centre et le revêtement du sol au niveau des outils et des expériences, la digitalisation amène de nouvelles possibilités de valorisation du patrimoine et permet d'améliorer son attractivité, à développer en complément d'initiatives maintenant l'humain au centre.

## Agriculture et Race d'Hérens

Evolène est une véritable commune agricole, où le paysage est aussi beau grâce au travail d'entretien fourni de tout temps par la paysannerie de montagne. La commune est encore riche d'une cinquantaine d'exploitations à ce jour. La Laiterie des Haudères fait rayonner le savoir-faire local loin à la ronde en proposant notamment un excellent fromage à raclette.

Le fond du Val d'Hérens est le berceau de la race de vaches éponyme et la vie de ses habitants est liée au rythme du bétail. Des événements aux produits de consommation, les vaches d'Hérens ont une part importante dans le tourisme et l'Hérens Aréna offre un cadre magnifique aux matchs de reines et autres activités qui bénéficient de cette infrastructure.

L'accès facilité à l'alpage de Chemeuille grâce au télésiège existant et le sentier didactique dédié à la désalpe présent sur place complète cette offre unique. Un développement d'infrastructures d'accueil et de buvettes sur les autres alpages serait un atout indéniable.

Le maintien de l'activité agricole est essentiel à l'activité touristique, et inversement. Cette complémentarité doit être rappelée aux habitants comme aux visiteurs en vue de favoriser une cohabitation harmonieuse à l'échelle du territoire.

## Maintien des commerces et de la vie villageoise

Cet aspect qui permet à Evolène de présenter un village autant typique que vivant est à préserver, voir à développer. Les défis sont cependant nombreux, de par les changements de mode de vie et les difficultés à faire vivre un commerce en montagne. La réputation et la qualité des établissements d'Evolène attirent les épicuriens, faisant de la gastronomie une véritable force de la destination. La nécessité de mettre en place un projet dédié au maintien et au développement des commerces, notamment dans la Rue centrale d'Evolène, a été relevée, par exemple en imposant le maintien d'une activité commerciale dans les rez-de-chaussée sur rue. L'enjeu de ce maintien et de la reprise des commerces pourrait également intégrer les aspects de sensibilisation au tourisme et de promotion des métiers du tourisme auprès de la jeunesse locale.

Ces constats valent aussi pour le village des Haudères, qui compte également plusieurs commerces complémentaires et essentiels à la qualité de vie locale et touristique communale.

## Hébergement touristique

L'hébergement reste naturellement au cœur de l'activité touristique. Le maintien et la rénovation des hébergements existants, notamment les hôtels, est une priorité. L'expérience montre que les chambres rénovées trouvent leur public et présentent des taux de remplissage très satisfaisants.

Le développement d'offres de type « albergo diffuso » constitue un créneau très intéressant, tant pour l'expérience clients uniques offerte par ces hébergements sis au cœur des villages, mais il permet également de préserver le patrimoine et de développer une activité économique de niche. De tels projets sont en cours dans les villages d'Evolène et de Lannaz.

En cas de réalisation, le projet Evolène Santé (5 étoiles) et ses services connexes auront un important impact sur le développement du tourisme à Evolène, mais il est difficile à prévoir à ce stade, tant le type d'offre et les publics-cibles sont nouveaux et les délais inconnus. Il sera primordial de travailler étroitement avec les investisseurs et les exploitants pour intégrer au maximum cette nouvelle offre et la rendre aussi cohérente que possible avec les autres prestations du village.

### Activités Estivales

De la randonnée au VTT, en passant par la via ferrata, la grimpe et le parapente, la diversité des activités estivales et leur réalisation dans un cadre naturel privilégié permet aux hôtes et visiteurs de bénéficier de prestations touristiques attractives. Ce segment étant en hausse, il convient de poursuivre le développement dans la continuité des actions entreprises.

### Ski de Fond et randonnée hivernale

La topographie spécifique a permis le développement du ski de fond qui bénéficie d'un environnement privilégié. La mise en valeur du centre nordique autour de la Nordic Aréna (l'Hérens Aréna en hiver), complétée avec une offre de biathlon, permet de profiler la région, en attendant l'homologation formelle des itinéraires qui permettra de renforcer la promotion de ces activités.

Cependant, l'altitude modérée et le réchauffement climatique constituent des risques pour la pérennité de cette activité, nécessitant la mise en place d'offres alternatives en cas de manque de neige, voir un recentrage de cette offre sur Arolla ou Chemeuille à terme.

### Ski et Remontées Mécaniques

Le domaine skiable d'Evolène se présente en complément des autres domaines pour une offre « ski » attractive via l'Espace Dent Blanche qui est à considérer comme un USP ski au niveau de la destination et dont la complémentarité des domaines fait la force.

Indépendamment du futur du ski sur Evolène, il est primordial pour ce pôle de permettre aux clients d'accéder à Chemeuille en remontées mécaniques et de développer cette zone qui possède de nombreux atouts. Son futur ne s'articulera peut-être pas autour du ski, mais la création d'une nouvelle télécabine, ainsi que d'un nouveau restaurant d'altitude et le développement des activités tant en hiver qu'en été constituent un axe de développement prioritaire pour la commune.

## SECTEUR VAL D'AROLLA

Le pôle touristique Arolla - Satarma - La Gouille est résolument orienté vers la haute montagne et les activités sportives que cette région particulière, au cœur des sommets, permet de réaliser.



Corollaire de cet emplacement spécifique en fond de vallée et en altitude, l'accès à la zone d'Arolla est un élément qui limite son développement et occasionne un certain « tri » dans les publics motivés à se rendre dans un tel lieu. De fait, les offres proposées sur Arolla doivent garder et développer leur côté spécifique, permettant de travailler sur les avantages concurrentiels plutôt que d'être péjorés par un accès plus compliqué.

### Altitude

Avec le réchauffement climatique, l'altitude devient un avantage concurrentiel, tant en été avec la recherche de la fraîcheur qu'en hiver avec la garantie d'un meilleur enneigement et un paysage hivernal garanti. Cet aspect est à valoriser dans le marketing.

### Environnement

L'environnement spécifique d'Arolla, alpin, minéral, préservé et sauvage, est un aspect sur lequel il est possible de capitaliser davantage, notamment en se profilant sur le marché porté par les tendances de retour à la nature. Il peut être développé via la mise en place d'offres spécifiquement orientées vers ce segment par les partenaires et/ou par le marketing de la destination.

### Sport

Les activités sportives sont à la base du développement d'Arolla, avec la haute-montagne, la randonnée et le ski comme activités principales.

### Accès et mobilité

L'étude de faisabilité d'une liaison par câble entre les Haudères et Arolla et ses conclusions négatives restreignent les perspectives de développement de ce pôle, uniquement accessible par la route, via la ligne de bus ou en véhicule privé.

### Haute Montagne

Ce pôle alpin par excellence offre un environnement de haute montagne reconnu et accessible, permettant d'attirer les alpinistes confirmés et d'accueillir des formations. L'offre de haute montagne a un potentiel de développement important et doit être structurée par les professionnels pour renforcer son attractivité.

La formation et les camps de montagne, autrefois très prisés, constituent un marché de niche intéressant, tant au niveau de l'offre en elle-même que des bases de fidélisation que cela pose auprès des participants.

## Randonnée

Arolla est situé sur le tracé de grands tours de randonnée pédestre, tel que le tour du Cervin ou la haute route Chamonix-Zermatt – avec sa clientèle spécifique – et offre de nombreuses possibilités de randonnées alpines. Activité estivale phare, la randonnée constitue un but d'excursion ou de séjour important sur lequel il convient de capitaliser en développant l'offre connexe (hébergement, animations, offres combinées...) et la promotion.

## Ski de Fond

Le ski de fond profite de la topographie et de l'altitude de ce pôle et, s'il est actuellement moins fréquenté que sur le pôle d'Evolène - Les Haudères, il est néanmoins prioritaire de le maintenir, tant pour les aspects complémentaires qu'il amène qu'en terme d'offre pour ce pôle éloigné géographiquement et comme alternative en cas de difficultés d'enneigement dans les zones de moindre altitude. Cependant, un travail d'aménagement est nécessaire pour profiter pleinement des possibilités offertes par le vallon d'Arolla pour le ski de fond. En effet, la topographie de certains passages nécessite actuellement une très grande couche de neige pour permettre l'ouverture des pistes sans endommager les machines. Ce problème empêche de proposer de bonnes conditions beaucoup plus tôt que les secteurs de plus basse altitude et enlève donc un avantage concurrentiel important à ce secteur.

## Ski et Remontées Mécaniques

L'offre ski d'Arolla est à la fois solide d'un point de vue altitude et enneigement, mais fragile d'un point de vue de l'intensité concurrentielle et de l'éloignement. La garantie d'un enneigement de qualité permet une vision à long terme de l'activité « ski » à Arolla, mais l'éloignement de ce site couplé à une offre relativement faible en comparaison d'autres domaines limite la fréquentation. L'entrée dans Magic Pass, couplée à des améliorations ponctuelles du domaine et des infrastructures ont toutefois d'ores et déjà permis d'augmenter progressivement le nombre de journées-skieurs, confirmant l'intérêt du domaine skiable dans un contexte de réchauffement climatique.

S'il est donc indéniable que l'activité ski doit être maintenue et que les infrastructures doivent être modernisées, tout développement doit être réalisé en incluant un potentiel limité d'augmentation de la fréquentation en l'état. Une augmentation de la capacité d'hébergement, des places de parc et des transports publics sont des conditions sine qua non en cas d'investissements importants dans les remontées mécaniques.

Finalement, il est important de noter que les remontées mécaniques d'Arolla servent aux usagers des pistes, mais elles constituent aussi un complément très attractif pour la pratique de la randonnée à ski et l'accès aux zones de freeride. Ces usages étant moins générateurs de revenus pour la station, il convient de mettre en place des mesures permettant de capitaliser sur ces clientèles (parkings, offres spécifiques, incitations à consommer dans les commerces, ...).

## Héliski

Arolla possède une offre d'héliski parmi les plus attractives des Alpes, avec une place de pose dans la vallée et une autre en haute altitude, sur le Pigne d'Arolla. L'itinéraire que permet d'emprunter cette offre est très intéressant, varié et avec suffisamment de pente, à quoi s'ajoute l'arrivée au lieu de départ et des rotations courtes. Si le développement de cette offre doit être contrôlé en raison des nuisances qu'elle peut occasionner, elle peut être mieux valorisée et sa valeur ajoutée peut être augmentée via des aménagements et une meilleure communication, notamment afin d'inciter les usagers à consommer dans la région et à profiter d'offres connexes.



## Hébergement touristique

L'offre d'hébergement a connu un âge d'or par le passé à Arolla, avec le développement d'hôtels ayant énormément de cachet. Il convient de rénover ces établissements et d'offrir des prestations d'hébergement en adéquation avec les attentes des clients actuels, tout en préservant l'unicité de ces établissements qui permettent d'être attractifs via des marchés de niche. Les colonies ont également un potentiel de développement intéressant, pour autant que leur rénovation intègre un plan d'action pour le développement d'offres en adéquation avec ce type d'hébergement, comme, par exemple, un centre alpin.

## SECTEUR SUR LES ROCS - FERPÈCLE

Balcon ensoleillé et à l'écart des zones fréquentées, ce pôle incarne la pureté de la nature, le ressourcement et un style de vie de plus en plus recherché... mais également de plus en plus difficile à envisager actuellement au jour le jour. Ce positionnement très spécifique, dont le dénuement constitue un des atouts, permet le développement d'un tourisme doux qui est de plus en plus tendance et trouve son public.

### Nature

L'atout phare de ce pôle est indéniablement la nature dont ce lieu permet de profiter, soit de manière contemplative, soit de manière active, en suivant les divers itinéraires de randonnée proposés tout au long de l'année. Le vallon de Ferpècle, comptant deux zones alluviales d'importance nationale et caractérisé par une géologie et une glaciologie extraordinaires, est l'emblème de ces lieux dédiés au ressourcement physique, psychique, énergétique et spirituel.



### Détente

Décrit comme un « balcon ensoleillé », ce pôle est le lieu par excellence pour sortir du stress de la vie courante et profiter de moments de détente privilégiés. L'arrivée dans cet écrin préservé fait entrer les visiteurs dans un autre monde, dans lequel le rythme et les valeurs sont différents et idéals pour déconnecter, se ressourcer et simplement profiter de la nature, de la vue et d'activités douces. L'offre gastronomique présente permet aussi d'attirer les épicuriens.

### Patrimoine

A l'instar de la majeure partie du Val d'Hérens, le patrimoine bâti et naturel est préservé, attractif et offre une expérience cohérente aux hôtes et visiteurs, via une intégration harmonieuse dans l'environnement et une offre touristique sur laquelle il est possible de capitaliser davantage.

## Hébergement et Offres Connexes

L'hébergement constitue l'un des principaux potentiels de développement de ce pôle, en intégrant une vision de développement limité et de respect du rythme du lieu. La création d'offres à forte valeur ajoutée et permettant de vivre des expériences privilégiées dans cet environnement unique, à l'image du concept Anakolodge à la Forclaz, montre avec succès qu'il y a une véritable carte à jouer dans ce créneau.

## Ski et Remontées Mécaniques

L'offre « ski » de la Forclaz peut paraître anecdotique avec son côté « vintage » lié aux téléskis, mais cette zone de ski s'inscrit en complément des deux autres pôles de l'Espace Dent Blanche.

Au niveau du développement des infrastructures, il convient de maintenir l'existant tant que celui-ci ne présente pas la nécessité d'investissements importants et qu'une certaine rentabilité peut être atteinte. L'ouverture de la buvette du Tsaté, en hiver comme en été, et le développement d'offres de loisirs alternatives sur le secteur, répondent ensemble à un besoin d'animation dans le village de la Forclaz et sur les Rocs en général.

# PLAN D'ACTION

« Maintenir et améliorer l'existant. »

## 1. AMÉLIORER ET RENFORCER LES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL

---

### 1.1 MOBILITÉ ET TRANSPORTS PUBLICS

Evolène possède la chance d'avoir une bonne route d'accès, mais une desserte faible en transports publics, bien que cela s'améliore progressivement. Si un des objectifs est d'accroître encore l'utilisation des transports publics, leur relativement faibles capacités et fréquence ne leur permettent que de s'inscrire en complément des déplacements en voiture. Si l'accès doit s'accommoder de ce mode de transport, les centres des villages s'orientent vers des zones privilégiant les piétons. Cela nécessite la création de parkings, de chemins d'accès, de transports publics internes et de gestion des flux de véhicules permettant de profiter de l'offre touristique sans la péjorer.

Les efforts entrepris pour conjuguer la mobilité douce et les avantages des voitures dans ce type d'environnement via l'acquisition et la valorisation des voitures électriques démontrent la motivation de l'office du tourisme à mettre à disposition des hôtes et visiteurs un panel de différentes solutions de mobilité à la fois pragmatique et visionnaire.



La structure des offices du tourisme du Val d'Hérens travaille également sur un concept de mobilité intercommunale, via la carte d'hôte ainsi que sur la mise en place de navettes en saison touristique. Cette offre est appelée à s'étoffer afin d'acheminer les visiteurs vers les sites touristiques tout en diminuant les nuisances liées au stationnement et aux routes à accès limité (par exemple zones d'alpage).

## Objectifs :

- Améliorer les liaisons en transports publics entre les 3 domaines skiables de l'Espace Dent-Blanche et des secteurs de ski de fond.
- Améliorer la desserte des lieux touristiques fréquentés comme La Gouille et le départ vers le Lac Bleu, le Vallon de Ferpècle, Lannaz et la remontée mécanique de Chemeuille.
- Améliorer les liaisons intercommunales vers les sites touristiques complémentaires à l'offre d'Evolène comme la Grande Dixence, les thermes de la Dixence aux Masses, le domaine skiable des 4 vallées et la région de Saint-Martin.
- Améliorer l'accessibilité de la région d'Evolène et ses activités pour les hôtes de Saint-Martin, d'Hérémence (Les Masses) et Thyon.

### 1.2 PARKINGS ET ZONES D'ACCUEIL / D'INFORMATION

« On n'a pas l'occasion de faire deux fois une bonne première impression. » Partant de ce constat, il nous paraît évident que le site sur lequel l'hôte va arriver doit offrir des services de base.

Pour chaque secteur de la commune, l'objectif est de définir un lieu d'accueil comprenant ces services et servant de « point de départ » des différents itinéraires.

#### Place de Clos-Lombard à Evolène

- Parking communal existant, rénovation en cours de réalisation
- Installation d'un arrêt de bus (Car Postal) pour desservir le centre du village
- Office du tourisme présent sur la place, WC et vestiaires en réalisation, en lien avec la rénovation des infrastructures du FC Evolène. Un bâtiment polyvalent libre à l'usage des diverses sociétés locales sera également construit
- Proximité des sentiers de randonnée, trail et VTT, de la Via Ferrata, de la piste de ski de fond

#### Place de Tauge aux Haudères

- Parking communal existant, places à marquer pour optimiser son utilisation et son utilité
- WC et vestiaires existants dans les abris communaux. Rénovation nécessaire en cours de finalisation, afin de servir de WC publics à l'année
- Proximité du tennis, de la patinoire, de la piste de ski de fond, des sentiers de randonnée, trail et VTT
- Point d'information (panneau) à créer

#### Parking « au bas des pistes » à Arolla

- Parking existant à régulariser (propriété de l'alpage, utilisé par les remontées mécaniques, actuellement en zone alpestre partiellement non cadastrée)
- WC publics en projet (nouveau bâtiment pour les remontées mécaniques)
- Proximité des pistes de ski, de ski de fond, des sentiers de randonnée, trail et VTT

## Sur les Rocs

Plusieurs parkings communaux existants mais aucun n'est assez grand pour servir de zone d'accueil. Réflexion toujours en cours. Un point d'information est situé au centre de La Sage ainsi qu'à La Forclaz.

D'autres réflexions sont en cours pour deux zones naturelles avec un fort intérêt touristique, afin de régler les problèmes de « parking sauvage » et éventuellement de financer l'entretien des sites via une petite somme prélevée auprès des visiteurs.



## La Gouille, au départ du chemin vers le Lac Bleu

- Aménagements et signalisation entre La Gouille et Satarma

## Ferpècle

- Accès restreint à la route de Ferpècle et stationnement payant, en fonction du nombre de places de parking disponibles

L'intérêt de restreindre l'accès aux différentes routes d'alpage (Arbey, Cotter, Etoile...) a également été souligné et cette initiative, souhaitée du point de vue de la sécurité et de l'entretien des routes, doit également être poursuivie au nom de l'intérêt touristique.

## 2. ASSURER LA PÉRENNITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DE L'OFFRE DE LOISIRS

---

### 2.1 RANDONNÉE ET CHEMINS PEDESTRES



Le Val d'Hérens, avec la région d'Evolène, est une destination particulièrement adaptée à la pratique de la randonnée pédestre. Il s'agit de notre atout principal de juin à novembre tant pour des séjours de randonnée que pour des passages dans le cadre des tours ou des trekkings (Haute route Chamonix-Zermatt, tour du Cervin, tour du Val d'Hérens).

Depuis quelques années, une stratégie de développement de sentiers thématiques et didactiques est en cours. Elle a permis notamment la création des sentiers suivants :

- Sentier des Traces d'animaux (en hiver)
- Sentier Résonnance
- Sentier de la Désalpe
- Sentier des Innombrables
- Sentier Histoire d'Eau
- Sentier des Marmottes
- Sentier Contemplatif

#### Objectifs :

- Maintenir et améliorer la qualité des sentiers pédestres (entretien, balisage, bancs)
- Définir un responsable des chemins pédestres communaux qui surveille l'entretien et le balisage, en améliorant la collaboration entre les travaux publics communaux et l'office du tourisme
- Engager une équipe de randonneurs bénévoles pour aider à l'entretien
- Entretenir et poursuivre le développement des sentiers thématiques et didactiques
- Développer des itinéraires en parallèle des routes d'accès très fréquentées (Lannaz, Ferpècle)

## 2.2 REMONTEES MECANIQUES ET DOMAINES SKIABLES

Si le ski de piste n'est pas intégré aux USP de la destination, cette activité n'en est pas moins primordiale au niveau de l'attractivité et de l'économie globale de toute la destination. Même si le ski n'est pas directement rentable et nécessite actuellement un important subventionnement de la part de la commune, ses apports peuvent être considérés comme positifs et nécessaires au niveau global, cette activité faisant partie du panel d'offres qui font l'attractivité d'Evolène et des activités que les clients s'attendent à trouver.

Cette offre est complémentaire des autres domaines de la région et notamment de l'activité plus intensive des 4 Vallées, dont la proximité est également un atout.

Comme le souligne l'étude de rapprochement (rapport Besson/De Iaco 2020), les 3 domaines de l'Espace Dent-Blanche sont directement liés pour garantir une offre de ski attractive et variée sur la région. La fermeture d'un domaine entraînerait probablement une baisse de fréquentation des autres et les mettraient en péril. En cas de fermeture, les retombées économiques directes et indirectes (moyenne de CHF 100.- par journée skieur) ne seraient pas rattrapables avec le développement d'autres activités.

La commune d'Evolène soutient ses sociétés de remontées mécaniques depuis toujours par des subventions à fond perdu et un soutien lors du développement de nouveaux projets, notamment ceux qui proposent une évolution du modèle d'affaire étalé sur toutes les saisons. À ce propos et compte tenu des investissements à venir pour renouveler les remontées, le conseil communal a opté pour une position de principe d'un soutien à hauteur du tiers de l'investissement (participation au capital-actions et cautionnement compris). Cela permet à la Commune de contribuer à hauteur de sa part d'actionnariat actuelle moyenne (env. 30% auprès de Télé-Evolène et des RMA) et de pouvoir répondre favorablement aux diverses sociétés. La Commune d'Evolène souhaite donc soutenir les sociétés, pour autant que les investissements soient également portés par d'autres investisseurs grâce à une augmentation de capital, et pour autant que les modèles de développement affichent des perspectives d'amélioration de la rentabilité.



## Objectifs :

- Maintenir une activité de ski alpin de bon niveau sur le territoire de la commune d'Evolène.
- Actuellement, la commune propose "sur le papier" un peu moins d'une centaine de km de pistes de ski alpin. Cependant, selon les conditions d'enneigement, de sécurité, et les moyens financiers des sociétés de remontées mécaniques, l'exploitation de la totalité de ces pistes n'est souvent pas possible.
- Améliorer l'utilisation de tous les itinéraires existants et indiqués sur le plan de zones pour offrir plus de pistes sans avoir à développer de nombreuses nouvelles installations.
- Développer l'activité des remontées mécaniques sur les 4 saisons
- Accélérer la professionnalisation de la gestion des sociétés de remontées mécaniques en favorisant le rapprochement des sociétés de l'Espace Dent Blanche

## OBJECTIFS PAR DOMAINE :

### Remontées mécaniques et domaine skiable d'Evolène

Un projet de nouvelle télécabine pour remplacer le télésiège demeure actuellement en projet tout comme la rénovation du restaurant d'arrivée. Une recapitalisation est en cours pour mener à bien ces réalisations (Saison 2023-2024)

- Soutenir le renouvellement de l'installation de base Lannaz-Chemeuille afin de garantir un accès 4 saisons à 2000m d'altitude pour tous avec un panorama exceptionnel, de multiples itinéraires de randonnée, un accès facilité au 2998m du Pic d'Arzinol, un accès facilité à la liaison pédestre avec l'alpage de Mandelon, etc.
- Développer un pôle agritouristique lié à la Race d'Hérens sur Chemeuille en se basant sur les activités existantes (liaison avec Mandelon, visites de l'alpage, vente de produit, sentier didactique de la désalpe, offre de restauration, etc.)
- Encourager le développement de nouvelles activités tant en hiver qu'en été sur ce site et soutenir la société Télé-Evolène dans le maintien de ses activités sur les 4 saisons
- Prévoir la possibilité de rapatriement de plusieurs activités hivernales en altitude en cas de manque de neige dans la vallée (raquettes, luge, ski de fond, etc.)
- Améliorer l'utilisation des différentes pistes situées en zone domaine skiable

### Remontées mécaniques et domaine skiable d'Arolla

Un projet de remise à niveau du parking, de la construction d'un bâtiment multi-usage au départ des pistes (accueil, garage, dépôt et restaurant) ainsi que d'une télécabine demeurent en cours (Saison 2023-2024)

- Soutenir la rénovation des infrastructures existantes dans une orientation 4-saisons.
- Améliorer l'utilisation des différentes pistes situées en zone domaine skiable.
- Développer les projets de construction de garage et d'amélioration de l'enneigement artificiel pour avancer au maximum l'ouverture du domaine et l'accueil d'équipes professionnelles
- Développer une zone d'accueil multi-activité au départ des remontées (voir rubrique 1.2).

### Remontées mécaniques et domaine skiable de La Forclaz

Un comité renouvelé réfléchit à l'avenir de la société, au regard du réchauffement climatique, de la vétusté des installations, mais aussi du besoin d'activités de loisirs du secteur des Rocs.

- Soutenir le maintien de l'offre existante
- Encourager la mise en place de l'électricité à la buvette du Tsaté. Projet en cours, tout comme la réalisation d'un chemin pédestre balisé pour rejoindre la buvette et permettre l'exploitation sur les 4 saisons.



## 2.3 CENTRE NORDIQUE / SKI DE FOND

La région d'Evolène s'est orientée dans le développement du ski nordique. Le ski de fond est un sport pratiqué par de plus en plus de personnes en Valais comme en Suisse car il est très accessible, que ce soit au niveau des tarifs, si l'on compare au ski alpin, ou au niveau de la difficulté.

En Valais, une vingtaine de stations possèdent une piste de ski de fond, certaines offrant seulement quelques kilomètres et d'autres se profilant comme de véritables paradis nordiques. C'est notamment le cas du centre nordique « Evolène-Les Haudères – Arolla-Pralong », faisant partie de l'Association « Romandie Ski de Fond ». En effet, trois lieux, très bien répartis géographiquement dans le canton, tirent leur épingle du jeu actuellement :

|                                 |                |       |
|---------------------------------|----------------|-------|
| La Fouly – Champex-Lac          | Bas-Valais     | 22 km |
| Evolène – Les Haudères - Arolla | Valais-Central | 40 km |
| Vallée de Conches               | Haut-Valais    | 90 km |

La situation géographique de la commune d'Evolène ainsi que la beauté de la région avec ses pistes en bordure de rivière et ses fantastiques sommets permettent d'attirer de nombreux amateurs venant pour la plupart de la plaine du Rhône. Aussi, plusieurs écoles du Valais Central (notamment les écoles de Sion, de Conthey, de Grône et du Val d'Hérens) réalisent leurs semaines de ski à Evolène étant donné la renommée des pistes de ski de fond de la région.

Une activité biathlon développée dans l'arène des Haudères vient compléter l'offre nordique.

La piste de ski de fond de Pralong dans le Val des Dix (commune voisine d'Hérémece) a rejoint le centre nordique d'Evolène pour former le centre nordique du Val d'Hérens.

Un business plan relatif au centre nordique, à la patinoire et aux sentiers hivernaux est en cours de réalisation. L'homologation de ces itinéraires, laquelle permettra la promotion du centre nordique par les instances touristiques cantonales et suisses, est espérée au cours de l'année 2024.

### Objectifs :

- Homologuer les pistes : réalisé
- Disposer d'infrastructures et d'une offre globale compétitive au niveau national.
- Retravailler certains tronçons durant l'été (abaisser les bisses, améliorer les traversées de routes).
- Mettre en place des centres d'accueil : WC, vestiaires, douches.
- Améliorer l'enneigement et le balisage et renouveler le parc de dameuses. Améliorer la gouvernance du centre nordique et la communication liée.
- Disposer d'un centre nordique compétitif parmi les plus complets de Suisse.
- Prévoir la possibilité de déplacer l'activité en altitude en cas de manque d'enneigement.

## 2.4 AUTRES ACTIVITES HIVERNALES

### Randonnée hivernale et sentiers raquettes

- Améliorer les itinéraires de randonnée hivernale (balisage, entretien)
- Equiper ces sentiers en poubelles, sacs pour crottes de chien, bancs...
- Développer de nouveaux itinéraires

### Ski de randonnée et freeride

- Maintenir et améliorer le niveau de balisage des itinéraires officiels
- Maintenir la dépose héliski du Pigne d'Arolla
- Créer de nouveaux parcours Rando Parc dans la région
- Créer des parkings payants pour les randonneurs
- Renforcer notre offre de ski de randonnée et fidéliser une clientèle en perpétuelle augmentation

### Pistes de luge

- Maintenir l'état des pistes de luge actuelles et créer des nouvelles pistes de luge réellement intéressantes afin d'augmenter l'offre de loisir pour les enfants et les familles

### Patinoire et cascade de glace

- Maintenir les activités de glace sur la commune
- Développer les activités et événements sur la patinoire des Haudères.
- Etendre sa période d'exploitation.
- Améliorer l'offre de vente de boissons, WC, vestiaires et douches.

## 2.5 AUTRES ACTIVITES SPORTIVES ESTIVALES

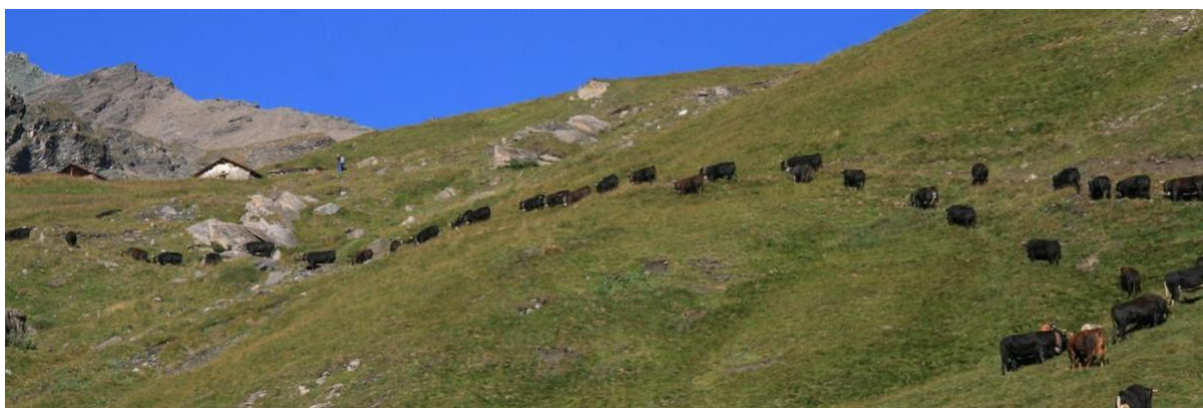
- Terminer l'homologation des parcours VTT et EBIKE, améliorer l'état des parcours VTT et assurer la cohabitation avec les agriculteurs, les randonneurs en lien avec le projet VTT commun à toutes les communes du Val d'Hérens (label Bike Val d'Hérens).
- Maintenir et développer l'offre de descente en trottinette. Développer les offres liées à l'espace Trail du Val d'Hérens.
- Maintenir la sécurité et entretenir toutes les voies d'escalade ainsi que leurs voies d'accès de la région et éditer un topo escalade pour les communes d'Evolène, Saint-Martin et Hérémence.
- Maintenir les zones de décollage de parapente et en assurer l'accès via les routes d'alpage.

## 2.6 CULTURE, PATRIMOINE ET TRADITIONS

- Maintenir et renforcer l'offre culturelle existante.
- Mettre à disposition des salles d'exposition et des salles adaptées pour des conférences.
- Soutenir les fondations et associations proposant des offres culturelles. Viser une professionnalisation et une coordination de ces offres via l'engagement d'un médiateur ou coordinateur culturel.

## 2.7 AGRITOURISME ET TERROIR

- Améliorer l'offre agritouristique dans la région.
- Mettre en valeur les produits labellisés Val d'Hérens, en collaboration avec le PDER Hérens et les autres communes de la vallée
- Soutenir la mise en place de points de vente de produits du terroir.
- Encourager l'ouverture des buvettes d'altitude
- Viser une professionnalisation et une coordination de ces offres via l'engagement d'un médiateur ou coordinateur en agritourisme, en collaboration avec le PDER Hérens et les autres communes de la vallée



## 2.8 ACTIVITES D'INTERIEUR

Le manque d'offres relatives à des activités à l'intérieur, particulièrement nécessaires en cas de mauvais temps, représente une demande récurrente des partenaires touristiques. Si à ce jour un projet concret de nouvelles infrastructures (par ex. bains, piscine, centre sportif) manque en effet à ce jour sur ce plan, il est impératif d'améliorer la disponibilité des offres sportives et culturelles d'ores et déjà possibles dans notre commune, notamment en flexibilisant les ouvertures selon les besoins :

- Culture : Musée à Evolène, Atelier de tissage, Musée de géologie et glaciologie, Cinéma
- Sport : Salle de gymnastique du centre scolaire

### 3. FAVORISER LES CONDITIONS CADRE POUR RENFORCER L'ÉCHANGE ENTRE AGRICULTURE ET TOURISME

---

#### Suivi du PDR Val d'Hérens

- Prévoir une nouvelle organisation au projet PDR Hérens permettant le développement de nouveaux projets, la poursuite des collaborations avec les autres PDR en cours et de participer au projet de PDR suprarégional.
- Coordonner ce projet entre la structure « Val d'Hérens » (Evolène, Hérémence et Saint-Martin) et les communes de Vex et Mont-Noble qui ne participent pas à la structure touristique commune mais qui ont pris part au projet PDR.
- Garantir les conditions de suivi liées aux soutiens cantonaux et fédéraux obtenus lors du projet.

#### Développement de circuit-courts

Dans le cadre de sa stratégie touristique, la Commune d'Evolène soutient le développement de circuits-courts entre les producteurs (agriculture, commerces) et les consommateurs (commerces et touristes mais aussi habitants). Le but est d'offrir une expérience authentique aux visiteurs en les encourageant à découvrir les produits locaux durant leur séjour et en facilitant leur accès à ces produits (petit-déjeuner des hôtels, restaurants, paniers du terroir...)

L'action permet aussi de valoriser la production locale par des canaux de distribution courts, afin de pérenniser l'activité agricole. L'entretien des paysages, élément indispensable à l'attrait touristique de la région, est indissociable de cette activité agricole.

Elle permet aussi de soutenir l'activité commerciale d'Evolène en facilitant l'accès des commerçants aux produits locaux, sans devoir "faire le tour" de tous les producteurs.

Finalement, elle encourage la collaboration entre agriculteurs, touristes et prestataires touristiques en créant du lien tant social qu'économique.

Pour plus de cohérence et une meilleure efficacité, cette action devrait être coordonnée au niveau du Val d'Hérens en capitalisant sur la marque créée lors du projet PDR Hérens.

#### Travail de sensibilisation aux intérêts communs

Compte tenu de l'importance de la complémentarité entre tourisme et agriculture, il s'agit de résoudre le manque de compréhension mutuel entre ces secteurs, confrontés à des besoins et des attentes différents, à des temporalités différentes (exploitation des zones agricoles pendant les périodes touristiques).

## 4. ASSURER LA PÉRENNITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DES HÉBERGEMENTS, COMMERCE ET SERVICES

---

L'offre d'hébergement est un critère primordial lors du choix d'une destination de vacances. L'offre en restauration, commerce et services est également importante dans la qualité du séjour proposé.

Cependant, une collectivité publique ou un organisme touristique n'a que très peu de marge de manœuvre pour influencer ces offres. Elle peut cependant se fixer les objectifs suivants :

- Établir une vision claire du développement touristique de la commune
- Favoriser les conditions-cadres pour maintenir l'offre quantitative actuelle afin d'encourager les différents acteurs touristiques dans l'amélioration continue de leurs prestations
- Éviter la fermeture des établissements existants ou leur changement d'affectation
- Soutenir les prestataires touristiques lors de la reprise des commerces
- Encourager la formation des jeunes dans les métiers de l'hôtellerie-restauration ainsi que ceux liés à la montagne

### OBJECTIFS SPÉCIFIQUES AUX SECTEURS

#### Hôtellerie

- Répondre à une demande des investisseurs quant à l'orientation choisie pour la stratégie touristique afin d'orienter les hébergeurs, actuels ou futurs, vers des rénovations ou des projets qui s'inscrivent dans la vision communale.
- Établir des zones touristiques d'intérêt autour des établissements actuels et une réserve pour les projets futurs.

#### Parahôtellerie professionnelle

- Encourager les propriétaires de résidences secondaires à proposer leur bien en location par l'intermédiaire des agences locales.

#### Parahôtellerie non-professionnelle

- Contrôler régulièrement l'offre mise en ligne sur les plateformes de réservation type Airbnb, etc.... pour facturer convenablement la taxe de promotion touristique
- Établir un contact régulier avec ces propriétaires pour qu'ils transmettent correctement toutes les informations touristiques à leurs hôtes.

## Logements de groupe

- Orienter les hébergeurs, actuels ou futurs, vers des rénovations ou des projets qui s'inscrivent dans la vision communale. Dans le cadre des colonies, pousser vers une réfection de ses établissements souvent vétustes.
- Encourager à la réaffectation de certaines d'entre-elles vers d'autres types d'hébergements touristiques (auberge de jeunesse, etc.)
- Encourager la mise en réseau des prestataires d'activités et des gérants de colonies pour pouvoir proposer des forfaits attrayants

## Campings

- Légitimer l'exploitation actuelle des terrains par les exploitants de camping en leur attribuant une "zone camping" ou une "zone d'intérêt touristique" pour éviter des futurs problèmes de transmission.
- Permettre le maintien, faciliter les rénovations, l'expansion ou la création de nouvelles structures.
- Contrôler le camping sauvage sur la commune et les divers déchets engendrés par cette pratique.

## Cabanes de montagne

- Maintenir les chemins d'accès en état pour la pratique de la randonnée pédestre.
- Garantir un balisage clair pour le client, une indication propre depuis les zones d'accueil
- Encourager toutes les collaborations des acteurs avec les prestataires des grands tours (Haute-route, Tour du Cervin, Tour des Grands Barrages, etc.)

## Restauration

- Garder une richesse gastronomique quantitative et qualitative sur la commune.
- Permettre le maintien, la rénovation, la reprise et la création de nouveaux établissements et éviter les changements d'affectation des établissements actuels.
- S'assurer de rues centrales accueillantes et animées tant pour les citoyens que pour les hôtes.

## Autres commerces et services

- Garder une vie villageoise et une animation permanente dans les différents villages
- Éviter la fermeture de commerce, encourager la reprise et l'ouverture de nouveaux établissements de services et de commerce
- Améliorer leur visibilité grâce à un portail web, un espace dédié (ex. un centre des produits locaux).

## 5. ASSURER LE MAINTIEN ET LA PROMOTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, CULTUREL, HUMAIN ET ENVIRONNEMENTAL

---

Le patrimoine d'Evolène, par sa valorisation et l'attachement des habitants, constitue le critère de démarcation le plus fort par rapport aux destinations voisines. Aussi, il est important de le promouvoir aussi comme une force et comme un atout touristique, sans pour autant risquer de le dénaturer. Cet équilibre, fragile mais indispensable, doit être maintenu par tous les moyens.

Les lignes ci-dessous, dédiés aux différents pans du patrimoine évolénard, donnent quelques objectifs permettant le maintien de cet héritage tout en le faisant connaître aux visiteurs.

### Architecture

Par un règlement des constructions strict, la commune d'Evolène a pu préserver son cadre architectural et compte plusieurs villages à l'inventaire ISOS des sites culturels d'importance nationale soit Evolène, Les Haudères et Lannaz. Evolène a notamment été plus beau village de Suisse romande en 2012 et est membre de l'Association des plus beaux villages de Suisse.



Afin de capitaliser sur cet aspect, il est proposé de :

- Renforcer la communication au sujet des sites inventoriés ISOS
- Améliorer l'attrait de la Rue centrale d'Evolène par une limitation de la circulation, du stationnement et sa rénovation progressive

## Traditions, art et artisanat

Evolène est riche en traditions, lesquelles sont encore perpétuées par les habitants, qui en sont fiers et se sentent responsables de leur transmission génération après génération.

Parmi ces traditions vivantes, on citera particulièrement les aspects suivants :

- Patois – dialecte franco-provençal
- Port du costume traditionnel
- Carnaval – avec ses emblématiques personnages, notamment les Peluches et les Empaillés
- Elevage de la Race d'Hérens – avec ses rites et événements tels que les combats de reines et l'inalpe
- Tissage



© Denis L.

Afin de capitaliser sur ces aspects, il est proposé de :

- Intégrer ces marqueurs identitaires dans la signalétique locale
- Sans travestir la tradition, imaginer des moyens de communiquer le sens aux personnes étrangères à ce patrimoine
- Soutenir les sociétés et fondations qui portent ces traditions et militent pour leur perpétuation

## Patrimoine naturel

La nature a été généreuse avec la commune d'Evolène, en lui offrant des paysages, un environnement et une géologie particulièrement riches.

Afin de capitaliser sur ces aspects, il est proposé de :

- Soutenir les sociétés et fondations qui mettent en valeur cette richesse et diffuse les connaissances liées au territoire communal
- Soutenir le monde agricole qui entretient les paysages par son activité
- Davantage expliquer aux visiteurs les caractéristiques intrinsèques des sites naturels d'exception que sont la Pierre d'Evolène, les zones alluviales, les sources d'eau, les couches géologiques...

## 6. AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DE LA DESTINATION

---

Constat : Le fonctionnement actuel du tourisme dans la commune d'Evolène a peu évolué et repose sur une gouvernance encore très traditionnelle, notamment du point de vue des acteurs impliqués et des rôles:

### Evolène-Région Tourisme (ERT) :

L'office du tourisme est en fait une société de développement gérée par un comité et une direction et dont la plupart des acteurs touristiques et associatifs de la région sont membres.

Rôles :

- Accueil à Evolène et Arolla
- Animation
- Promotion touristique (dont une partie est déléguée à Val d'Hérens Tourisme)

Particularité : Exploitation des pistes de ski de fond, de la patinoire et autres itinéraires hivernaux (mais pas des chemins pédestres)

### Commune d'Evolène :

Rôles :

- Elaboration des lignes stratégiques (ce Master Plan)
- Encaissement et reversement des taxes touristiques – taxe de séjour et taxe de promotion touristique (tâche déléguée à Evolène Région pour la taxe de séjour auprès des hébergeurs professionnels)
- Surveillance
- Soutien financier (à ERT, aux porteurs de projets culturels et sportifs également à vocation touristique, aux remontées mécaniques)
- Gestion des chemins pédestres et de la sécurité

Le fonctionnement actuel repose sur une collaboration entre les deux instances, ERT et commune, et il dépend beaucoup des personnes. Or, compte tenu de l'évolution du tourisme, de son contexte et de son fonctionnement, il convient de repenser ce modèle. Une simplification des processus décisionnels permettrait notamment aux projets d'avancer plus rapidement et efficacement. Une clarification des rôles éviterait l'apparition de doublons ou – surtout – de lacunes dans les prestations. Il s'agit de se mettre à la place du client : pour ce dernier, peu importe quel acteur est chargé de fournir un service, l'essentiel étant que celui-ci existe et soit de qualité. Une réorganisation impliquerait en parallèle une réflexion de fond sur les moyens alloués et les objectifs à atteindre.

Les pistes de réflexion suivantes ont été identifiées par la commission touristique :

- **Pérenniser les synergies avec les communes voisines**
  - Avenir de Val d'Hérens Tourisme – collaborations avec les communes d'Hérémece et Saint-Martin (VDH3)
  - Synergies avec les autres communes de la vallée et avec Sion
- **Adapter la structure communale actuelle en fonction des besoins**

Réorienter les missions de l'office du tourisme sur l'accueil, l'animation, et la promotion. Créer une société de gestion des infrastructures outdoor (ski, ski de fond, chemins pédestres, etc.) ou un service communal dédié.
- **Redéfinir clairement les rôles entre la commune et la structure touristique**

Clarifier la composition et les rôles des commissions internes à chaque entité  
Améliorer et simplifier le processus de prise de décision
- **Renforcer les échanges entre tous les acteurs économiques locaux**

Davantage mettre en relation les secteurs primaire, secondaire et tertiaire avec la population et renforcer l'implication de tous dans la mise en place et le suivi de la stratégie touristique  
Garantir la maîtrise du foncier communal vis-à-vis des intérêts extérieurs

# IMPLICATIONS POUR LA COMMUNE D'EVOLÈNE

## FINANCES

---

Les lignes stratégiques du tourisme doivent guider les acteurs privés actifs sur le territoire communal, mais aussi permettre d'avoir une vue d'ensemble sur les projets, de quantifier les besoins de financement public et de prioriser les investissements en fonction des disponibilités et des opportunités.

La commune d'Evolène dispose d'une situation financière saine mais sa capacité d'investissement reste faible, avec une marge d'autofinancement annuelle moyenne de 2 millions de francs. L'ouverture de crédits pour de tels investissements est soumis à approbation des citoyens évolénards.

## PROJETS COMMUNAUX

Le plan d'investissement communal pluriannuel répertorie un grand nombre de projets avec des investissements conséquents, notamment pour les plus importants (avec budget total) :

- Réfection de la place de parc de Clos-Lombard à Evolène et création d'un bâtiment polyvalent comprenant des WC et vestiaires publics ainsi que des salles pouvant accueillir des réunions et séminaires (crédit d'engagement de 2.5 millions de francs validé pour le bâtiment + entretien de la place > 500'000 francs)
- Création d'un centre médical public, de structures d'accueil de la petite enfance et infrastructures connexes (crédit d'engagement de 11.5 millions validé)
- Réfection de la Rue centrale d'Evolène (env. 3 millions de francs)
- Création d'un chauffage à distance pour le village d'Evolène (estim. 11.5 millions, financés en grande partie par OIKEN/Sogaval)
- Réfection des réseaux d'eau potable et d'eaux usées (plusieurs dizaines de millions de francs et sur de longues années)

## REMONTEES MECANIQUES

Au-delà des projets communaux, une implication importante pour les finances communales demeure les remontées mécaniques. Actuellement actionnaire à env. 1/3 des sociétés communales, une participation au renouvellement des installations est envisagée, en vue également de diminuer à terme le soutien annuel à l'exploitation, qui représente depuis plusieurs années env. Fr. 700'000.- (5% du budget communal annuel).

La participation communale et la hauteur du montant devront prendre en compte les éléments suivants :

- Respect de l'entier des lignes stratégiques communales, notamment l'orientation 4 saisons
- Information transparente et pragmatique assumée par les porteurs de projet
- Investissement qui ne doit pas trop prétexter :
  - Les projets communaux en cours
  - Les projets des autres sociétés de remontées mécaniques
- Le cautionnement a la même implication qu'un investissement d'un point de vue comptable
- Versement communal, si validé par la population, au moment seulement où l'entier du financement a été trouvé

À noter qu'une partie du financement de ces investissements pourrait provenir de la taxe de séjour en cas d'augmentation de cette dernière.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

---

### DEMARCHES A REALISER PAR LA COMMUNE EN LIEN AVEC LE PLAN D'AFFECTATION DES ZONES (PAZ)

- Création de zones touristiques adaptées aux axes de développement et à la vision (cf. page suivante)
- Mises en conformité nécessaires à l'exploitation touristique et au développement des différents projets :
  - Zones de stationnement : Régularisation des zones d'ores et déjà utilisées comme parkings, adaptation de la signalisation, contrôle du respect
  - Zones camping : Inscription au PAZ permettant d'assurer l'exploitation à long terme de ces zones importantes dans l'offre communale
- Faire en sorte que les activités de loisirs soient en adéquation avec l'affectation des zones et des parcelles.
- Homologation des pistes de ski de fond et autres sentiers hivernaux
- Homologation des itinéraires de VTT et cyclosportifs
- Adaptation du périmètre des chemins pédestres en cas de conflit avec d'autres utilisateurs du domaine public et/ou utilisation du domaine

## DEFINITION DES ZONES TOURISTIQUES

Le besoin de nouveaux lits chauds et la rénovation des lits existants a été souligné par les partenaires touristiques, de même que la problématique du logement pour le personnel, notamment saisonnier, travaillant dans le tourisme. Prévoir des zones touristiques est une possibilité offerte par le plan directeur cantonal. Pour rappel, les communes ont l'obligation d'adapter leur Plan de zones (PAZ) aux nouvelles réglementations et qu'il soit en vigueur au plus tard au 1er mai 2026.

Malgré la forte réduction de la zone à bâtir attendue à l'échelle communale, laquelle est impérative en raison de la nouvelle Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), il reste nécessaire d'offrir des perspectives en vue du développement futur des offres touristiques existantes ou prévues, ainsi que des prestations et services connexes, cela même dans les zones où aucun projet concret n'existe à ce jour.

Aussi, les zones touristiques suivantes doivent être prévues dans le PAZ :

- Prise en compte des abords immédiats des hébergements, des infrastructures touristiques, ainsi que des offres et services touristiques existants.
- Sauvegarde de quelques parcelles pour la création d'hébergements complémentaires. Les nombreux projets en cours de développement ou à venir pourraient créer une dynamique positive favorable à l'implantation de nouvelles offres d'hébergement et il est souhaitable de pouvoir disposer de terrains à proposer et de laisser un certain choix. À cette fin, quelques zones sans construction et avec un potentiel d'implantation pour de l'hébergement ou des offres/activités touristiques devraient être trouvées afin d'être plus attractif en cas d'intérêt des investisseurs potentiels et permettre la poursuite du développement touristique. En cohérence avec l'identité de la destination, une répartition harmonieuse des lits sur plusieurs sites est à privilégier.

Critères de sélection pour les parcelles proposées à une affectation en zone touristique :

- Proximité des villages
- Proximité des infrastructures
- Potentiel de développement de lits
- Proximité des prestataires touristiques existants
- Cachet du lieu, situation géographique attractive
- Départs de randonnées
- Sites déjà fréquentés ou avec potentiel de fréquentation
- Sites liés à des besoins identifiés en infrastructures

Les zones identifiées sont listées et décrites dans une annexe interne et ont servi à l'élaboration de l'avant-projet de PAZ.

## **ZONE CAMPING**

Afin de permettre le maintien de ce type d'accueil, il est indispensable que les campings existants des Haudères et d'Arolla puissent être affectés en zone camping en bonne et due forme.

Concernant l'actuel camping d'Evolène, dont la taille a été fortement impactée par de nouvelles constructions et sachant que d'autres sont attendues, il est nécessaire de prévoir un nouvel emplacement adéquat pour l'accueil de tentes et de véhicules. Deux emplacements ont été retenus à cet effet :

- La zone dite de Bochaudy, à l'entrée du village (depuis Sion), sous la route communale, afin de maintenir la tradition d'un camping proche des commerces d'Evolène
- La zone dite de la Fauchère, à la sortie du village (depuis Sion), sous la route cantonale, sous les « Sapins bleus » ou extension du secteur des Condémines

## **ZONE D'ACTIVITES DE LOISIRS**

Bien qu'il s'agisse d'un autre niveau (zones superposées), les zones suivantes doivent impérativement être inscrites et défendues afin de permettre la poursuite des activités sportives communales :

- Domaines skiables avec leurs conceptions directrices
- Itinéraires homologués : randonnée, VTT, nordique, raquettes, etc.

# RECOMMANDATIONS

Les nombreuses pages de ce Masterplan renvoient à des objectifs et mesures à mettre en œuvre afin de maintenir et d'améliorer l'existant, en conformité avec la vision retenue. Toutefois, en guise de synthèse et afin de souligner les points les plus importants, trois recommandations ont été formulées en vue d'une action à court terme.

## 1 METTRE À JOUR LE PLAN DE ZONES COMMUNAL

---

Afin de maintenir et renforcer le tourisme au sein de la destination, la première mesure, en lien avec l'actualité, est de mettre le plan de zones communal en conformité et de prévoir l'aménagement en fonction des besoins identifiés au chapitre précédent. Le présent document doit donc servir à définir les zones touristiques et à argumenter en faveur de la création de zones camping et d'intérêt général dans et à proximité des différents villages de la commune.

De plus, même si cela semble enfin en bonne voie, il reste important de finaliser les procédures d'homologation des itinéraires VTT et hivernaux (ski de fond, piéton, raquettes) à des fins de marketing. La nature préservée et les activités outdoor font partie des forces de la destination. Evolène est un terrain de jeu exceptionnel, et cela pour une grande variété d'activités. Toutefois, le cadre légal requiert aujourd'hui de disposer d'itinéraires homologués pour en faire de la promotion. Il s'agit donc de se mettre en conformité afin de pouvoir mettre en lumière nos qualités.

## 2 UNIFIER ET AUGMENTER LE MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR

---

La commune d'Evolène a actuellement l'une des taxes les plus basses du canton (CHF 2.50/nuit) et accorde même des réductions pour les enfants ainsi que pour certains types d'hébergement (notamment logements de groupe et campings). Ces distinctions, qui ont déjà presque disparu partout, n'ont plus lieu d'être et il est cohérent de les supprimer en vue de disposer de moyens supplémentaires pour maintenir l'existant et développer de nouvelles infrastructures destinées à l'ensemble de la clientèle locale.

À noter que la taxe de séjour se monte actuellement à 2.50 à St-Martin et 3.00 à Hérémenche.

Deux modèles issus de communes similaires à Evolène peuvent servir d'exemples pour envisager une modification du tarif :

### MODELE ORSIERES

La commune d'Orsières, membre du Pays du Saint-Bernard avec les communes de Liddes et Bourg-Saint-Pierre a par exemple fixé sa taxe à :

- CHF 3.60 pour les hôtels et pour les chalets et appartements (forfait)
- CHF 2.40 pour les colonies et cabanes
- CHF 1.60 pour les campings

Au Pays du Saint-Bernard, les 3 communes encaissent ensemble un montant total de CHF 1'150'000 dont les 60% (CHF 700'000.00) sont versés à un fond destiné à l'investissement dans les infrastructures. A noter que l'office du tourisme reçoit des subventions communales de CHF 500'000 pour son budget courant.

Pour Evolène, ce modèle rapporterait environ CHF 935'000.- par an soit CHF 275'000.- de plus qu'actuellement. La majeure partie de ce montant supplémentaire pourrait également participer au financement de la rénovation des infrastructures.

### MODELE ANNIVIERS

Certaines communes comme Anniviers ont plutôt choisi un modèle de taxe unique pour tous les types d'hébergement. Dans le Val d'Anniviers, la taxe de séjour se monte à CHF 4.00 par nuit. Une telle augmentation appliquée à Evolène amènerait des recettes supplémentaires estimées à :

- CHF 40'000 par an pour une taxe à CHF 2.50
- CHF 180'000 par an pour une taxe à CHF 3.00
- CHF 320'000 par an pour une taxe à CHF 3.50
- CHF 460'000 par an pour une taxe à CHF 4.00
- CHF 600'000 par an pour une taxe à CHF 4.50
- CHF 740'000 par an pour une taxe à CHF 5.00

Il paraît évident qu'une augmentation de la taxe de séjour ne pourrait être acceptée qu'avec la réalisation de nouvelles infrastructures importantes et avec une contrepartie directe aux assujettis via la carte d'hôte comme un élargissement de la gratuité sur les transports publics. La mise en place de cette carte de séjour représente en effet une avancée remarquable et appréciée de la clientèle, mais qui a un coût qui justifie une augmentation de la taxe. La volonté largement répandue au sein des partenaires touristiques que la mobilité intra- et intercommunale soit renforcée avec des navettes justifierait une augmentation à court terme de la taxe de séjour.

De plus, en cas d'importants investissements touristiques, notamment dans le renouvellement des remontées mécaniques, il semble approprié qu'une partie soit couverte par l'encaissement des taxes de séjour. À ce moment-là, une augmentation de la taxe se justifierait et permettrait potentiellement de disposer d'un montant supplémentaire intéressant, ce qui représente une augmentation non négligeable de la capacité d'investissement communale. Ce fond destiné à l'investissement dans les infrastructures pourrait aussi être utilisé pour soutenir la rénovation de projets privés (cf. modèle Bagnes, Orsières).

### 3 RENFORCER LA STRATÉGIE FONCIÈRE COMMUNALE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

---

Avec la vision de « maintenir et améliorer l'existant », le monde du tourisme d'Evolène poursuit l'objectif de continuer à vivre ici, au moins dans les conditions qui prévalent aujourd'hui, tout en permettant aux prochaines générations d'en faire de même si elles le souhaitent. Notre USP « Gens d'ici » en dépend. Notre authenticité et notre patrimoine également. Le maintien de la population est indispensable à tout développement. Le maintien des places de travail et des commerces est crucial.

Dans ce cadre, il est important d'être attentif à l'aménagement du territoire et au marché de l'immobilier. Différentes mesures sont possibles :

- 1) Créer une zone réservée commerciale ou toute autre mesure permettant de pérenniser l'offre commerciale dans les rez-de-chaussées dans la Rue centrale d'Evolène (surtout en cas de réalisation de travaux d'amélioration) et dans le cœur des autres villages de la commune. Eventuellement proposer aux propriétaires de commerces que la commune puisse disposer d'un droit de préemption en cas de vente
- 2) Faciliter les échanges entre propriétaires de terrain et les potentiels acquéreurs ou exploitants (si zone conforme à l'affectation)
- 3) Sensibiliser les propriétaires à la location des biens à des fins touristiques ET à des fins démographiques (encourager la rénovation et la mise sur le marché des logements existants).

En parallèle, il est important de répéter le message à l'ensemble de la population sur l'importance de l'économie touristique car les systèmes sont interdépendants. Et important d'avoir aussi les « Gens d'ici » qui travaillent dans d'autres secteurs.

## 4 AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ET PROFESSIONNALISER LES SERVICES

---

En parallèle des projets de modernisation des remontées mécaniques communales, la question de la gestion des sociétés et de leur professionnalisation est au cœur des réflexions. En cas d'investissement, les structures « amateurs » devront laisser la place à des entités professionnalisées, essentielles pour asseoir la crédibilité de la destination et la confiance des actionnaires. L'association Espace Dent-Blanche a d'ores et déjà permis de réunir les trois domaines. Une fusion des sociétés à terme semble inéluctable. La création d'une société d'exploitation unique serait également une amélioration sensible tout en représentant une action moins abrupte qu'une fusion. Les partenaires touristiques interrogés ont dans leur grande majorité souligné le besoin de changement, sans pour autant privilégier l'une ou l'autre solution (fusion ou société d'exploitation).

Dans le même domaine, la gestion partagée des chemins pédestres et des infrastructures de loisirs entre la commune et Evolène Région ne semble pas toujours optimale. En se mettant du point de vue du client, des améliorations peuvent être apportées. Il s'agit donc de réfléchir conjointement à la meilleure manière de réorganiser ces services, en discutant notamment des avantages et inconvénients des options suivantes (non exhaustif) :

- Statu quo
- Regrouper les prestations liées aux activités d'extérieur dans une section communale liée aux travaux publics : entretien, balisage et sécurité des itinéraires estivaux et hivernaux au même endroit
- Déléguer certaines tâches à d'autres entités, comme par exemple le centre nordique et la patinoire à la future société d'exploitation des remontées mécaniques

## 5 VALORISER LE CENTRE DU VILLAGE D'EVOLÈNE

---

La Rue centrale d'Evolène fait l'objet d'étude depuis de nombreuses années, via la commission d'aménagement du territoire et grâce à la participation d'un groupe de travail ad hoc. Les propositions de modification ont toutefois toujours provoqué beaucoup de discussion, tant du côté des habitants que des commerçants. Une volonté d'action semble toutefois rassembler une majorité des personnes concernées. Le sondage réalisé auprès des commerçants au printemps 2024 montre une ouverture manifeste à des restrictions en matière de places de parc et de circulation en période touristique, ainsi qu'un souhait de rénovation tout en agissant pour le maintien des commerces existants. Cela doit donner de l'élan pour la poursuite du projet auprès des personnes impliquées.

# HISTORIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Ce Masterplan a été finalisé par la Commune d'Evolène en collaboration avec l'office du tourisme d'Evolène-Région et la commission touristique communale.

Cependant, un mandat avait été donné pour la réalisation de ces lignes directrices à l'entreprise Grand & Partenaires SA (2018-2020). Le mandat n'avait malheureusement pas pu se terminer comme prévu et ne comptait alors ni recommandations ni plan d'actions.

Ce dernier a toutefois permis de poser les premiers jalons pour la consolidation des enjeux et la réalisation d'un plan d'actions par les acteurs communaux. Aussi, une grande partie de l'état des lieux ainsi que la ligne graphique du présent document sont issues de ce travail initié par Simon Wiget (ex-Anniviers, actuel directeur de Verbier).

Globalement, le développement touristique de la commune d'Evolène a fait l'objet de nombreuses études qui ont contribué à l'élaboration de ces lignes directrices du tourisme :

Autres documents et sources d'information :

- Rencontre et sondages auprès des partenaires touristiques des 4 pôles (Commune d'Evolène, 2024)
- Sondage auprès des partenaires touristiques (Commune d'Evolène, 2021)
- Etude de rapprochement des sociétés de remontées mécaniques de l'Espace Dent-Blanche (Besson / Delaco, 2021)
- Sondage auprès des propriétaires de R2 (HES-SO institut de tourisme, 2020)
- Politique énergétique de la commune d'Evolène 2020-2035 (dans le cadre de Cité de l'énergie, 2019)
- Etude sur le repositionnement touristique d'Arolla en lien avec le projet de liaison par câble Les Haudères-Arolla (UNIL, 2018)
- Stratégies et options de développement de la commune d'Evolène (Bureau Azur, 2017)
- Stratégie de développement de la commune d'Evolène liée à la politique régionale (PSRM) (Antenne Région Valais Romand et Pacte 3F, 2014)
- Politique touristique Evo2025 (Bureau Pacte 3F, 2013)